



Séance du jeudi 26 septembre 2019

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lagarrigue

Sous la Présidence du Maire, Vincent Colom ; secrétaire de séance, Christelle Cabanis

Nombre de conseillers : 19 ; présents : 14 ; absents : 5 ; votants : 18

Présents : Mesdames Martine Piovésan, Christelle Cabanis, Claire Julien, Jocelyne Bonnet, Fabienne Perrot et Sandrine Boutié

Messieurs Vincent Colom, Christophe Castanet, Bernard Azam, Bernard Houles, Daniel Albert, Cédric Micoulaud, Jean-Louis Collet et Raymond Ortin.

Absents excusés : M^{me} Nathalie Blanc (pouvoir à J.Bonnet), M^{me} Stéphanie Emile-dit-Bigas (pouvoir à S.Boutié) M^{me} Virginie Carrié (pouvoir à B.Azam) M. Christian Bru (pouvoir à B.Houlès)

Absente : M^{elle} Laura Foulquier

Le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Modification des statuts de la CACM
- Participation du budget assainissement au budget communal
- Convention de mise à disposition d'un personnel administratif
- Demande de fonds de concours CACM pour 2018
- Demande de fonds de concours CACM pour 2019
- Achat de terrains
- Attribution annuelle de l'indemnité de conseil du Trésorier
- Mise à disposition du gymnase pour l'APAJH81
- DM n°2 du budget principal
- Modification du tableau des effectifs
- Demande de subvention au Département pour travaux de voirie
- Informations et questions diverses

Les délibérations dans leur intégralité sont consultables en mairie.

Modification des statuts de la CACM

Pour tenir compte des réformes législatives en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'accueil des gens du voyage et d'eau et d'assainissement, la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet a dû apporter quelques modifications à ses statuts.

Vote à l'unanimité

Participation du budget assainissement au budget communal

La gestion administrative, financière et technique du service assainissement est assurée par le personnel communal, dont **la part représentative des charges pour effectuer ces tâches est estimée à 20 000 €** pour l'année 2019. Le montant de cette participation sera reversé sur le budget principal.

Vote à l'unanimité

Convention de mise à disposition d'un personnel administratif

Suite au départ de M^{me} Ders sur le poste de gestion du SIAEP du Pas-des-Bêtes, la gestion budgétaire, comptable et financière de la commune sera confiée pour 25 heures à un personnel mis à disposition par la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet pour une durée de 6 mois renouvelable 1 fois.

Vote à l'unanimité

Demande de fonds de concours 2018 à la CACM

Les travaux réalisés dans le centre Bourg d'effacement de la fibre et de modernisation de la voirie font l'objet d'un subventionnement par la CACM au titre de la cohésion territoriale.

Le montant total de ces travaux s'élève à **25 584,97 € HT**. M.le Maire propose de solliciter ce fonds de concours d'un montant de **10 000 €** pour l'année 2018.

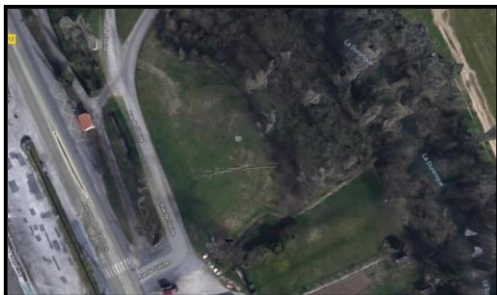
Vote à l'unanimité



Demande de fonds de concours 2019 à la CACM

Les travaux d'enfouissement rue du Centre et le branchement individuel du Groupe Scolaire peuvent faire l'objet d'un subventionnement par la CACM au titre de la cohésion territoriale : le taux d'intervention est fixé à 50% maximum des dépenses éligibles hors taxes dans la limite de 10 000 € par commune et par an. Le montant total de ces travaux s'élève à **23 913,42 € HT**. M. le Maire propose de solliciter ce fonds de concours d'un montant de **10 000 €** pour l'année 2019.

Vote à l'unanimité



Achat de terrains

Dans la perspective encore lointaine d'un aménagement de la traversée du village, la commune va se porter acquéreuse de 3 parcelles situées avenue de Castres, pour un montant de **4 000 €** auxquels s'ajoutent les frais de notaire.

Vote à l'unanimité

Attribution annuelle de l'indemnité de conseil du Trésorier

Pour l'exercice 2019, l'indemnité de conseil allouée au Trésorier Principal M.Christophe Adnot, en qualité de conseiller économique et financier de la commune, s'élève à **450,18 € brut**.

Vote à l'unanimité

Mise à disposition du gymnase pour l'APAJH81

Le Conseil Municipal a décidé de répondre favorablement à la demande de l'APAJH81 (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés du Tarn) en mettant **gracieusement à disposition le gymnase un après-midi par semaine**, soit le jeudi de 13h30 à 16h15 et ce pour l'année scolaire 2019-2020, hors vacances scolaires.

Vote à l'unanimité



Décision modificative n°2 du budget principal

Les modifications suivantes sont apportées au budget principal section **INVESTISSEMENT**: 3 000 € sont transférés du compte « Constructions » vers le compte de dépenses « Matériel de bureau et informatique » pour l'acquisition de PC destinés au secrétariat et à la comptabilité et 4 200 € sont transférés de ce même compte « constructions » vers le compte « terrains nus » pour l'achat non programmé du terrain avenue de Castres.

Vote à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs

Suite au recrutement par voie de mise à disposition d'un agent administratif, le poste associé au grade de rédacteur est fermé à compter du 26/09/2019.

Vote à l'unanimité

Demande de subvention au Département pour travaux de voirie

Dans le cadre du programme de soutien aux travaux de Voirie d'Intérêt Local mené par le **Département**, la commune sollicite une subvention au titre du FAVIL pour les travaux de sécurisation concernant principalement la rue des Cambounets, dont le montant s'élève à 14 065,50 € HT. Le taux d'intervention du Département est fixé à 45% du montant éligible, soit **6 063,05 €**.

Vote à l'unanimité

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

• Vœux du Maire

Le Maire et les Conseillers Municipaux auront l'immense plaisir d'accueillir les Lagarriguois lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le **samedi 4 janvier 2020 à 18h30** à la salle des fêtes.

Il convient désormais à chacun de s'inscrire au plus vite auprès du secrétariat de mairie :

- soit en complétant le bulletin à découper dans le magazine et en le déposant à la Mairie,
- soit en téléphonant à la Mairie aux heures d'ouverture : 05-63-35-50-41,
- soit en déposant un message par l'intermédiaire du site de la commune dans la rubrique « contact ».

Quant aux nouveaux habitants de la commune, ils peuvent se faire connaître afin qu'un accueil privilégié leur soit réservé lors de cette soirée.

- **Chemin piétonnier**

Dès notre mise en place, la municipalité a souhaité réaliser une voie douce entre notre village et la zone commerciale du Siala et ceci afin de sécuriser les déplacements des piétons et des vélos.

Grâce à des négociations après, suite à la décision de la Société de Réseau de Transport d'Electricité (RTE) de traverser notre commune pour l'enfouissement d'une ligne 63 000 volts, la municipalité a souhaité en dédommagement que cette entreprise finance une partie des travaux.

Cette voie douce étant d'intérêt communautaire, la CACM s'est saisie du dossier. Une mise à disposition du département d'un terrain lui appartenant a permis cette réalisation.

Nous nous félicitons donc que cette voie soit réalisée dans le mandat et pour un coût de zéro euro pour notre commune.



- **Elections municipales**

Les élections municipales se dérouleront le **dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour**. Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020.

- **Zone d'activité**

La Communauté d'Agglomération a décidé d'allouer une enveloppe destinée à la réhabilitation de la zone d'activité située rue des Arts et de Métiers. Ce programme inclut du goudronnage et de la reprise de voirie, de l'assainissement, le renouvellement des poteaux à incendies, la réfection de l'éclairage et la pose de fourreaux pour la fibre optique.

Plus d'informations en ligne sur le site de la commune www.lagarrigue81.fr